



Bulletin de liaison – Octobre 2009

MISE A JOUR DES ZNIEFF LORRAINES

Comme vous le savez peut-être, le ministère en charge de l'environnement a lancé un programme national de mise à jour des ZNIEFF dites de 2^{ème} génération, en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'ensemble des DIREN.

L'inventaire ZNIEFF a pour but la localisation et la description des zones naturelles présentant un intérêt écologique, floristique et faunistique en particulier. Les ZNIEFF doivent notamment être prises en compte dans l'aménagement du territoire, dans les documents d'urbanisme, dans les études d'impact des projets touchant le milieu naturel, etc... Ce travail de définition des ZNIEFF est donc essentiel pour mieux cerner notre patrimoine naturel régional à une échelle géographique très fine, et donc pour mieux le protéger.

Si vous avez des propositions argumentées de sites qui pourraient être classés ZNIEFF, c'est donc le moment idéal pour nous le signaler. De même, si vous avez effectué ces dernières années des observations intéressantes sur certaines ZNIEFF ancienne génération, il est également très utile de nous en informer. Merci par avance pour votre implication dans ce projet très concret !

Toujours dans ce cadre, le Centre Ornithologique Lorrain est mandaté par la DIREN Lorraine pour consulter des structures associatives (ou autres) et des naturalistes indépendants susceptibles de détenir des éléments permettant la validation, la révision ou la création d'un périmètre ZNIEFF. Notre démarche est ciblée sur l'avifaune patrimoniale uniquement.

Rappelons que les données précises resteront propriété de leur auteur et ne seront exploitées que pour la validation de l'inventaire ZNIEFF mis à jour. Nous avons de plus mis en place un système de protection des espèces considérées « confidentielles », pour lesquelles aucune localisation géographique précise ne sera consignée dans les fiches ZNIEFF (une vingtaine d'espèces nicheuses sont concernées). Dans les cas les plus sensibles, la simple mention « espèce confidentielle » figurera dans les dossiers.

PHILIPPE MALENFERT

PROGRAMME INTERREG : CONNAISSANCE ET PROTECTION DU RESEAU ECOLOGIQUE TRANSFRONTALIER DU BASSIN DE LA CHIERS

Depuis mars 2009, le Centre Ornithologique Lorrain et le Conservatoire des Sites Lorrains travaillent en partenariat sur un programme transfrontalier entre la Belgique et la France. L'objectif de ce projet est la mise en commun des connaissances sur le milieu naturel du bassin de La Chiers et sur son fonctionnement.

Ce projet intègre des plans d'action pour des espèces cibles à fortes dimensions transfrontalières (Le Petit Rhinolophe, la Rainette verte, le Triton crêté, L'Agrion de Mercure, la Chevêche d'Athéna, et le Castor d'Europe) dans un but précis de protection (par le biais d'acquisitions de terrains à haute valeur écologique et/ou d'aménagements). Des actions de conservation concrètes seront menées en faveur de la population de Chevêches d'Athéna (plantation de haies et installation/restauration de vergers de hautes tiges, pose de nichoirs).

Le volet ornithologique vise à pallier le manque de connaissances sur cette région géographique et consiste à faire le point sur des espèces à forte valeur patrimoniale. Les espèces recherchées sont :

Fonds de vallées : Bécassine des marais, Râle des genêts, Milan royal, Faucon hobereau, Guêpier d'Europe, Martin-pêcheur d'Europe, Cincle plongeur, Bergeronnette printanière, Tarier des prés, Rousserolle verderolle, Phragmite des joncs, Locustelle tachetée, Bruant des roseaux.

Milieu bocager - vergers : Chouette chevêche, Huppe fasciée, Torcol fourmilier, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Pie-grièche à tête rousse.

La zone de prospection couvre le bassin de la Chiers dans son ensemble. Les prospections sur ce secteur géographique seront reconduites l'année prochaine avec un effort particulier à destination de la chevêche (80 points de repasse nocturne prévus).

Si vous souhaitez participer aux prospections ou nous transmettre des informations concernant les espèces recherchées sur ce secteur, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse habituelle : col-ornitho@wanadoo.fr ; Tél : 06 27 04 91 13

GUILLAUME LEBLANC

CHARGE DE MISSION COL POUR LE PROJET INTERREG

PROGRAMME ORNITHOLOGIQUE LORRAIN : **COURLIS CENDRE NUMENIUS ARQUATA**

Un recensement régional de la population nicheuse de Courlis cendré a été conduit cette année. L'objectif était de dresser une estimation fine de l'état d'une population pour laquelle les dénombrements successifs, jusqu'alors essentiellement ponctuels et sectoriels, laissaient entrevoir un déclin.

En Europe occidentale, l'espèce est en effet menacée par la gestion de plus en plus intensive des prairies humides (fertilisations et fauches précoces, voire drainage et mise en culture) qui nuisent à la fois à sa reproduction et à ses ressources alimentaires. En ce sens, le Courlis cendré partage la problématique de conservation du Râle des genêts, du Tarier des prés ou encore du Vanneau huppé.

Les secteurs de prairies humides traditionnellement occupés par l'espèce ont ainsi été soigneusement prospectés :

- Vallée de la Meuse et de son affluent vosgien le Vair.
- Vallée de la Vezouze en Meurthe-et-Moselle.
- Vallée de la Seille en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.
- Vallées de la Sarre, de l'Albe et de la Zelle en Moselle.
- Vallée de la Nied française et de la Nied en Moselle.
- Prairies bordant les étangs du Bischwald, de Luppy et de Vallerange en Moselle.

Un premier coup d'œil sur les résultats laisse entrevoir une chute d'au moins un tiers de l'effectif reproducteur en l'espace de moins de 20 ans.

Plusieurs de ces sites sont néanmoins désignés en tant que ZSC ou ZPS (vallées de la Meuse, de la Nied et de la Seille secteur amont, étang du Bischwald) ou sont en cours de désignation (Vallées de la Sarre et de l'Albe) dans le réseau Natura 2000. Ce recensement constituera donc également un point de référence pour l'évaluation de l'efficacité des mesures agro-environnementales qui ont été ou seront contractualisées dans ces milieux remarquables.

N'hésitez pas à nous communiquer encore vos éventuelles données de cantonnements pour 2009. Même si la couverture de prospection a été très satisfaisante, certains petits noyaux ou couples isolés (notamment au bord d'étangs et de cours d'eau annexes) ont pu passer inaperçus. Dans tous les cas, une confirmation de cantonnement reste évidemment intéressante.

SALOMON BRODIER
CHARGE DE MISSION COL

POINT ATLAS NATIONAL - AOÛT 2009

La saison 2009 de l'enquête atlas touche à sa fin et le moment est venu de faire un petit bilan.

Le nombre de carrés attribués s'élève à 124, sur les quelque 220 que compte la région, ce qui n'est pas si mal pour une première année. Mais quand on regarde leur répartition, on s'aperçoit qu'elle n'est pas régulière, et on pouvait s'y attendre. Le département des Vosges apparaît comme un vaste no man's land du fait d'une faible mobilisation des ornithologues vosgiens. L'est de la Moselle et le centre meusien sont également très mal pourvus. Une démarche volontariste sera nécessaire pour que la couverture régionale s'améliore dans l'avenir.

Autrement, nous attendons des nouvelles de la coordination nationale pour ce qui est de la saisie en ligne des données. Nous en saurons plus je crois au mois d'octobre. Pour l'instant, engrangez bien vos données.

JEAN FRANÇOIS
COORDINATEUR REGIONAL

ENQUETE NATIONALE : **PIE-GRIECHE GRISE LANIUS EXCUBITOR**

Les retours concernant l'enquête nationale sur la situation en 2009 et le passé récent des populations de la Pie-grièche grise sont attendus pour la fin septembre. Une synthèse détaillée est prévue dans un des premiers numéros d'*Ornithos* de 2010.

Pour la Lorraine, si ce n'est déjà fait, merci d'envoyer vos observations dans les meilleurs délais à Nicolas Patier : patier@hotmail.fr

Si possible, n'hésitez pas à apporter des précisions sur les milieux fréquentés ainsi que sur les éventuels changements récents des effectifs dans votre secteur (Cf. aussi la note de Nicolas dans la circulaire COL de janvier 2009).

Les observations faites en période de reproduction 2009 ailleurs en France peuvent être directement envoyées à : norbert.lefranc@hotmail.fr

NORBERT LEFRANC
7 CHEMIN DU BOIS BASSELIN
F-88 100 SAINT-DIE DES VOSGES
TEL : 03 29 56 79 48

ACTUALITES DU COMITE D'HOMOLOGATION REGIONAL

Secrétariat

Après 25 ans de bons et loyaux services comme secrétaire du Comité d'Homologation de Lorraine depuis sa création en 1984, Robert Lécaille me passe le relais. Au nom du COL, je le remercie pour tout le travail accompli avec beaucoup de rigueur scientifique et de diplomatie.

Ciconia spécial

Le dernier numéro de Ciconia (Volume 32 – fascicules 1 et 2-2008) est un numéro spécial « homologation », dont Robert est le principal artisan et qui récapitule l'acquis de 25 années d'observation des oiseaux rares en Lorraine. Ce numéro est disponible auprès de Y. Muller, La Petite Suisse, F-57230 EGUELSHARDT email : yves.muller@lpo.fr

Les membres du COL non abonnés peuvent venir acheter un exemplaire au local de l'association (dans la limite du nombre d'exemplaires disponibles) et économiser ainsi les frais de port.

La fiche d'homologation

De nouvelles fiches d'homologation sont en ligne sur le site du Centre Ornithologique Lorrain rubrique CHR :

<http://www.centre-ornithologique-lorrain.com/index.php?rub=chr>

Appel de données du Comité des Migrateurs Rares pour 2007

Le Comité des Migrateurs Rares (CMR national) recueille actuellement les données pour l'année 2007 et pour chaque région.

Si durant l'année 2007, vous avez observé l'une ou l'autre des espèces de la liste ci dessous, merci de me communiquer ces données à mon adresse mail (au plus vite, si possible) afin que je puisse les intégrer à la synthèse régionale que je transmettrai en vue de la synthèse nationale publiée dans Ornithos.

Remarque importante : les données qui ont déjà fait l'objet d'une fiche d'homologation nationale ou régionale envoyée dans les temps à la structure concernée ne sont bien sûr pas concernées.

Sont avant tout attendues les données des espèces non homologables toute l'année en Lorraine, à savoir le Grèbe jougris, les Cygnes chanteur et de Bewick, et le Bécasseau de Temminck.

Espèce CMR	CHR Lorraine
Grèbe jougris <i>Podiceps grisegena</i>	
Océanite culblanc <i>Oceanodroma leucorhoa</i>	*
Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i>	*
Cygne chanteur <i>Cygnus cygnus</i>	06 à 08
Cygne de Bewick <i>Cygnus columbianus</i>	06 à 08
Bernache nonnette <i>Branta leucopsis</i>	*
Fuligule nyroca <i>Aythya nyroca</i>	*
Fuligule à bec cerclé <i>Aythya collaris</i>	*
Harelda boréale <i>Clangula hyemalis</i>	*
Pygargue à queue blanche <i>Haliaeetus albicilla</i>	*
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i>	*
Faucon d'Eléonore <i>Falco eleonora</i>	*
Marouette poussin <i>Porzana parva</i>	*
Glaréole à collier <i>Glareola pratincola</i> (Hors Camargue)	*
Pluvier guignard <i>Charadrius morinellus</i>	*
Bécasseau de Temminck <i>Calidris temminckii</i>	11 à 03
Bécasseau tacheté <i>Calidris melanotos</i>	*
Chevalier stagnatille <i>Tringa stagnatilis</i>	*
Phalarope à bec étroit <i>Phalaropus lobatus</i>	*
Phalarope à bec large <i>Phalaropus fulicarius</i>	*
Labbe à longue queue <i>Stercorarius longicaudus</i>	*
Goéland bourgmestre <i>Larus hyperboreus</i>	*
Goéland pontique <i>Larus cachinnans</i>	*
Goéland d'Audouin <i>Larus adouinii</i>	*
Goéland à bec cerclé <i>Larus delawarensis</i>	*
Sterne caspienne <i>Sterna caspia</i>	*
Guifette leucoptère <i>Chlidonias leucopterus</i>	*
Mergule nain <i>Alle alle</i>	*
Alouette haussecol <i>Eremophila alpestris</i>	*
Pipit de Richard <i>Anthus richardi</i>	*
Pipit à gorge rousse <i>Anthus cervinus</i>	*
Jaseur boréal <i>Bombycilla garrulus</i>	*
Phragmite aquatique <i>Acrocephalus paludicola</i>	*
Pouillot à grands sourcils <i>Phylloscopus inornatus</i>	*
Gobemouche nain <i>Ficedula parva</i>	*
Corneille mantelée <i>Corvus cornix</i> (Hors Corse)	*
Linotte à bec jaune <i>Carduelis flavirostris</i>	*
Bruant lapon <i>Calcarius lapponicus</i>	*
Bruant des neiges <i>Plectrophenax nivalis</i>	*

* espèces homologables toute l'année en Lorraine

FREDERIC GOSSELIN
 SECRETAIRE DU CHR POUR LE COL
frederic.gosselin04@wanadoo.fr

Convocation - Assemblée Générale

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale ordinaire
du Centre Ornithologique Lorrain
qui se tiendra le **Samedi 31 octobre 2009** à Velaine-en-Haye (54) à 14h.

Nous nous retrouverons dans la salle polyvalente de la Ferme Forestière de Haye, dans la zone de loisirs de Velaine-en-Haye. L'accès se fait par l'entrée « visiteurs » habituelle de la ferme.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil et rapport moral du président
- Compte-rendu financier du trésorier
- Election au Conseil d'Administration de l'association*
- Questions diverses
- Pot associatif à partager

*Si vous êtes candidat, merci de nous en faire part à l'adresse ci-dessus avant le 29 octobre au plus tard, en remplissant le bordereau ci-dessous et en y joignant une lettre de motivation.

✂ -----

Candidature au Conseil d'Administration du Centre Ornithologique Lorrain

Je soussigné _____ , membre du Centre Ornithologique Lorrain, déclare me porter candidat au poste d'administrateur. Je joins à ce bordereau ma lettre de motivation.

Date :

Signature :

✂ -----

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à l'Assemblée Générale, merci de remplir la procuration ci-dessous afin de pouvoir participer aux votes.

Procuration

Je soussigné _____ , membre du Centre Ornithologique Lorrain, ne pourra assister à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à _____ pour me représenter et voter en mon nom à cette occasion.

Date :

Signature :